REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice

Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (TAAZOUR)

Avis de Demande de Consultation

Pays : Mauritanie
Nom du Bénéficiaire : la population des localités Boulahrath et Tioumbal
Source de financement :TAAZOUR

Référence : Consultation N° 38/ADHOC/2025
Intitulé du Marché : « Travaux de construction de deux (2) postes de santé type B, répartis en deux (2) lots distincts » :

- **Lot n°1 :** Travaux de construction d'unposte de santé type B dans la commune de Boulahrath ;
- **Lot n°2 :** Travaux de construction d'unposte de santé type B dans la commune de Tioumbal.

1. Cette Demande de Consultation fait suite à la publication du PAA le 20/06/2025 .

2. La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR)sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la Consultation citée en référence.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrenceen recourant à uneConsultationsimplifiée ouverte à tous les soumissionnaires éligibles.

4. Le dossier de consultation en version PDF est joint en Annexe au présent avis.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt à participer à la présente consultation à l'adresse indiquée au point 7 ci-dessous afin qu'ils puissent obtenir les réponses aux demandes de clarifications éventuelles émanant des autres candidats.

6. Les candidats éligibles intéressés peuvent solliciter des clarifications sur le dossier de consultation en adressant une demande écrite par papier ou par mail au **Responsable d'appui aux commissions Ad hoc sous seuils.** Cette demande devra être formulée au plus tard deux (02) jours avant la date limite de dépôt mentionnée à l'article 11 ci-dessous. Les réponses aux demandes de clarification seront envoyées par mail au candidat qui a effectué la demande de clarification et aux autres candidats qui ont informé TAAZOUR de leur intention de participer à la consultation sous réserve qu'ils aient fournis leurs adresses mail.

7. L'adresse du **Responsable d'appui aux commissions Ad hoc sous seuils est la suivante :**

« Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR) Siège Social : ILOT K. Ext S2-232bis NOUAKCHOTT-MAURITANIE
Téléphone : 45 24 38 99/ 36 33 23 15, e-mail : aboulaminedieng@gmail.com.

8. Pour être jugé qualifié, le Soumissionnaire doit fournir la preuve d'avoir réalisé au moins un (1) marché similaire au cours des Cinq (5) dernières années au profit d'une entité publique ou parapublique. Un marché est considéré comme similaire s'il porte sur la construction ou la réhabilitation d'un bâtiment de génie civil.

Les candidats devront fournir la preuve que ces marchés ont été exécutés de manière satisfaisante (fournir les attestations de bonne exécution livrées par une entité publique ou parapublique et le PV de réception ou la page de garde et la page de signature du contrat).

9. Chaque candidat est autorisé à soumettre **une offre pour un seul lot.**
10. L'évaluation des offres se fera par lot. Chaque lot fera l'objet d'un contrat distinct.
11. Les offres en trois (3) exemplaires (original plus deux copies) en langue française devront être remises **sous pli fermé** au secrétariat central de TAAZOUR au plus tard le **08/07/2025 à 12 heures 00 minutes, heure locale**. La mention suivante doit être indiquée sur l'enveloppe contenant l'offre :

« À Monsieur le Responsable d'appui aux commissions Ad hoc sous seuils, Travaux de construction de deux (2) postes de santé type B, répartis en deux (2) lots distincts; lot n°……., A n'ouvrir qu'en séance de la Commission ad hoc »
La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.
Les offres remises après la date et/ou l'heure indiquées ci-dessus seront écartées et ne seront pas ouvertes.

12. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission ad 'hoc **le 08/07/2025 à 12 heures 30 minutes, heure locale**. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.

13. Les offres doivent avoir une **validité de soixante (60) jours à compter de la date de dépôts des offres**.

14. TAAZOUR se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente Demande de Consultation.

Vérifié par le Responsable d'appui à la commission ADHOC

Le Secrétaire Général de TAAZOUR
Dr EL Moctar HENDE